

[Rapport de la médiatrice de l'Éducation nationale soulignant les discontinuités dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap](#) [1]

Médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. (2022). **Renouer le dialogue**. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Catherine Becchetti-Bizot, médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, a présenté son rapport 2021. La médiatrice a fait le choix de revenir cette année sur trois thèmes emblématiques de son action : la dématérialisation de la procédure d'inscription aux examens ; les modalités d'affectation et de mutation ; la persistance de discontinuités dans la mise en place des modalités d'accompagnement et des parcours des jeunes en situation de handicap.

Malgré les moyens importants déployés ces dernières années et les évolutions de la réglementation, les médiateurs ont souhaité revenir sur deux aspects particuliers qui font toujours l'objet de saisines récurrentes :

- le manque d'accompagnants ou du moins l'insuffisance des heures allouées à l'accompagnement de l'enfant par rapport aux préconisations de la MDPH, ce qui peut conduire à une déscolarisation partielle lorsque son accueil dépend de la disponibilité d'un(e) AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) ;
- des discontinuités entre les aménagements préconisés et mis en oeuvre pendant la scolarité de l'élève ou de l'étudiant, et les aménagements accordés ou effectivement mis en place pour les examens ou les concours.

[En savoir plus \(Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse\)](#) [2]

[Télécharger le rapport \(.pdf, 2.87 mo\)](#) [3]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/rapport-de-la-m%C3%A9diatrice-de-l%C3%A9ducation-nationale-soulignant-les-discontinuit%C3%A9s-dans>

[2] <https://www.education.gouv.fr/rapport-2021-de-la-mediatrice-de-l-education-nationale-et-de-l-enseignement-superieur-342235>

[3] <https://www.education.gouv.fr/media/116440/download>